



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question écrite n° 50107

Texte de la question

M. Pierre Frogier appelle l'attention de Mme la ministre de l'outre-mer sur l'importance du service militaire adapté (SMA) pour l'outre-mer et tout spécialement pour la Nouvelle-Calédonie. Créé à l'initiative de Michel Debré et étendu progressivement à l'ensemble des collectivités ultramarines, c'est en 1984 que le dispositif a été implanté en Nouvelle-Calédonie avec une première unité à Koumac, suivie de celle de Koné, deux villes de la province Nord. Le choix de ces deux sites a marqué la volonté de l'État de contribuer activement au développement économique et au rééquilibrage. Il s'agit d'un outil très apprécié pour son action en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. Aussi, après vingt ans d'existence, il lui demande un bilan de ce dispositif, notamment sur les filières de formation et les niveaux de qualification.

Texte de la réponse

Le bilan du SMA en Nouvelle-Calédonie est particulièrement positif. A l'instar des autres unités du SMA, le groupement du SMA (GSMA) de Nouvelle-Calédonie, stationné à Koumac et à Koné, a pour mission principale d'insérer les jeunes volontaires par une formation professionnelle adaptée dispensée dans un cadre militaire. Le GSMA offre aux jeunes néo-calédoniens onze filières de formation dont le détail est donné dans le tableau ci-dessous.

PÔLES	FILIÈRES	GSMA Nouvelle-Calédonie
Métiers du bâtiment	Agent d'entretien du bâtiment	Certifiante
	Electricien du bâtiment	Pré-certifiante
	Installateur sanitaire/plombier	Certifiante
	Maçon-carreleur	Pré-certifiante
	Peintre en bâtiment	Pré-professionnelle
Travaux publics	Conducteur d'engins de chantier minier (préparatoire mine)	Pré-professionnelle
Métiers de la terre et de la mer	Eleveur et cultures fourragères	Pré-professionnelle
	Agent d'entretien espaces verts	Certifiante

	Maraîcher, horticulteur	Certifiante
	Matelot (préparatoire mer)	Certifiante
Restauration	Agent polyvalent de restauration	Pré-professionnelle
Total	Certifiantes	5
	Pré-certifiantes	2
	Pré-professionnelles et d'insertion	4
	TOTAL DES FILIÈRES	11

Les différentes filières sont distinguées comme suit : filières certifiantes : filières permettant l'obtention d'un certificat de niveau V (CAP, CAP agricole ou titre) ; filières pré-certifiantes : filières permettant l'obtention d'un module de formation reconnu par les organismes de formation de type AFPA ; filières pré-professionnelles et d'insertion : filières permettant l'obtention de l'attestation de formation professionnelle du SMA. Le bilan de l'insertion des volontaires en 2003 a été de près de 66 % se répartissant de la manière suivante :

INSERTION	(en %)
Emploi direct à la sortie du SMA	49,21
Poursuite de la formation professionnelle	16,75
Taux d'insertion global	65,97

Depuis la loi du 28 octobre 1997, le SMA s'adresse à des jeunes ultramarins volontaires pour recevoir une formation professionnelle dans un cadre militaire au sein des unités du SMA. Les effectifs du GSMA de Nouvelle-Calédonie sont, en 2004, de 291 personnels militaires dont 233 volontaires. En 2004, le budget du GSMA de Nouvelle-Calédonie s'élevait à 2 712 800 EUR dont 2 562 800 EUR pour le titre III et 150 000 EUR pour le titre V.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Frogier](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50107

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2004, page 8596

Réponse publiée le : 28 décembre 2004, page 10500